

**2016\_CT2\_211**

**OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Demande d'homologation du sentier « Provence, Mines d'énergies » en GR de Pays**

Le 12 octobre 2016, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au gymnase Guy Drut à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 6 octobre 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard - MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine - MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane - PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard - AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – LAGIER Robert donne pouvoir à CESARI Martine - LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie - ROLANDO Christian donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à CHARRIN Philippe – SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AMEN Mireille – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – JOUVE Mireille - LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

**Monsieur Guy ALBERT** donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20161012-2016\_CT2\_211-  
DE  
Date de télétransmission : 21/10/2016  
Date de réception préfecture : 21/10/2016

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Développement économique et emploi / Tourisme et promotion du territoire**

■ Séance du 12 octobre 2016

**05\_7\_01**

**■ Demande d'homologation du sentier « Provence, Mines d'énergies » en GR® de Pays**

Madame le Président soumet au Conseil du Territoire le rapport suivant :

Afin de mobiliser ses partenaires autour de projets structurants et d'accompagner au mieux les communes dans le développement de leurs offres touristiques, le service Tourisme du Territoire Pays d'Aix organise régulièrement des réunions de bassins avec les acteurs touristiques et les élus et techniciens des communes concernées.

Le projet de découverte « Sentier Provence, Mines d'énergies » est donc né d'une mobilisation des Offices de tourisme et responsables de la communication des communes de Meyreuil, Gardanne, Mimet, Gréasque, Fuveau et Trets auxquelles se sont associés par la suite l'Office de Tourisme Intercommunal d'Aubagne et les communes du bassin minier, soit Belcodène, la Destrousse, Peypin, Cadolive, Saint Savournin et La Bouilladisse ainsi que les techniciens des institutionnels concernés (Conseil Départemental et ses services Routes et Environnement ; le Comité Départemental du Tourisme : Bouches-du-Rhône Tourisme ; le service Tourisme de la Région.)

Cette mobilisation des deux intercommunalités, à l'époque, a permis de donner à ce projet une réelle cohérence et une dimension plus importante. Cela nous a permis d'être accompagnés par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée).

L'objectif du projet est de développer de l'itinérance entre les différentes communes du bassin autour d'un thème qui les relie toutes entre elles et apporte cohérence au projet : l'histoire de la Mine et l'évolution des énergies sur le bassin minier.

Le tourisme d'itinérance est en plein essor et permet des retombées économiques intéressantes sur le territoire (en moyenne 52 € par jour et par visiteur)

La demande est de plus en plus tournée vers une offre qui allie à la fois la culture, l'expérimentation locale et les activités de pleine nature.

Les enjeux pour ce territoire sont d'autant plus importants que malgré son positionnement géographique au pied d'un Grand Site de France®, la montagne Sainte-Victoire, et du massif de la Sainte-Baume, le tourisme reste essentiellement un tourisme local voire régional. De plus, la transformation du territoire vers un développement d'énergies nouvelles arrive à un tournant de son histoire :

- **Enjeu stratégique** : Développement Durable

Le projet allie l'authenticité de son patrimoine historique, industriel et humain (notamment à travers des témoignages de mineurs) aux sites naturels de ce territoire, véritables balcons de Sainte-Victoire Grand Site de France®, et du massif exceptionnel de la Sainte-Baume.

S'il s'agit de valoriser cette culture minière qui allie fraternité, entraide et solidarité, l'enjeu est également de montrer aux visiteurs combien ce territoire est engagé, de part son histoire, son environnement et ses projets de développement scientifiques sur les énergies ... entre fossile et graphène.

- **Enjeux économiques** : Promotion des acteurs économiques locaux

La structuration de ce territoire autour d'une offre touristique globale et multiple doit permettre aux visiteurs de rester plus longtemps sur les communes concernées. Les artisans et commerçants sont prêts à développer des offres attractives et surtout de travailler ensemble autour du projet. Il s'agit de les aider à accéder aux labellisations nationales (Qualité tourisme, vignobles & Découvertes, Gîtes de France ...) pour augmenter la qualité de l'accueil et l'image du bassin et donner envie aux visiteurs de revenir et/ou de « vendre » la destination auprès de leurs proches.

- **Enjeu social** : Une image moderne pour tous à partager

La fermeture des mines qui était dans les années 2000 une véritable tragédie peut enfin se raconter plus sereinement et se partager avec la population locale et les visiteurs qui viennent sur ce territoire. Il s'agit aujourd'hui de valoriser une image dynamique et moderne d'un bassin tourné vers les énergies nouvelles. L'ambition de ce bassin est de partager une histoire, une culture spécifique avec les jeunes générations, les familles de la région et les visiteurs qui recherchent insolite et rencontres humaines mais également de montrer que le territoire et ses hommes ont su rebondir et regarder vers l'avenir.

Arrivé aujourd'hui à maturité, ce sentier de **randonnée pédestre** qui fait une boucle et passe dans toutes les communes a la légitimité d'obtenir la qualification GR® de Pays<sup>1</sup>.

Il s'agit donc de valider la demande d'homologation en GR® de Pays dont l'avant-projet est joint en annexe.

Le sentier de randonnée fait environ 130 kilomètres.

Il traverse toutes les communes citées plus haut et permet également, par la production de boucles pédestres communales, de rejoindre les centres-villes quand le tracé en est éloigné.

De nombreux professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs mais aussi producteurs de produits locaux ...) sont concernés par cet itinéraire et sont prêts à développer des offres spécifiques.

En matière de communication, des panneaux d'interprétation seront prochainement installés sur l'itinéraire. Ils possèdent tous un thème différent<sup>2</sup> et un travail commun avec les services de l'OT du

1 Le GR de Pays® (Grande Randonnée de Pays), est un itinéraire en boucle qui permet en plusieurs jours de faire le tour d'un territoire rendu homogène par ses hommes, sa culture, son patrimoine ou son économie.

2 « Reconversion d'une ville minière » (Gardanne) ; « Sainte-Victoire et la formation du charbon » (Gréasque) ; « Le puit d'Oissel et l'évolution des techniques » (Gréasque) ; « galeries d'exhaure » (Fuveau) ; « Du charbon au solaire » (Fuveau/Gardanne) ; «Le lignite en Provence »(Meyreuil); « Mimet le paysage minier » (Mimet) ; « Les paysans mineurs »

Pays d'Aubagne et de l'Étoile a permis de définir une charte graphique pour une uniformité de communication.

La présence de cette offre sera également privilégiée sur les sites Internet des Offices de Tourisme mais également sur les réseaux sociaux.

Des actions de communication seront aussi développées comme la production d'objets représentant la symbolique de la mine et des nouvelles énergies qui seront offerts chaque fois qu'un marcheur pourra prouver la consultation de 3 panneaux au moins dans 3 communes différentes. Ces objets seront disposés dans les Offices de tourisme du territoire et à l'accueil de la Mairie de Meyreuil. Cette action a été financée sur le budget 2015.

Enfin, la production de fiches rando sera engagée dès la validation du circuit.

L'avant-projet sera présenté à la commission Nationale Sentiers et itinéraires le 13 octobre prochain et au préalable aux commissions Départementale et Régionale.

Dès l'avis positif, l'élaboration du projet passera par la consultation du cadastre, en grande partie déjà effectuée, le recensement exhaustif des hébergements et l'assurance d'un suivi et entretien de ce sentier.

Pour tous les tronçons hors PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de promenades et de randonnées), une délibération du conseil municipal concerné pour autoriser le passage et l'entretien des tronçons de l'itinéraire sera alors nécessaire.

Toute la partie en PDIPR sera entretenue par les services du Département.

---

(Trets) ; « L'histoire sociale du Pays Minier » (St Savournin) ; « Le démarrage de l'industrialisation » (Peypin) ;  
« L'exploitation artisanale du charbon » (La Bouilladisse) ; « La mine en temps de guerre » (La Destrousse) ; « Les mineurs  
immigrés » (Cadolive) ; « Géologie Ste-Baume/Etoile et origines du charbon » (Belcodène)

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La délibération N° HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission Développement Économique, Emploi et Agriculture du 22 septembre 2016,

**Où il le rapport ci-dessus,**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est validée la demande d'homologation du sentier pédestre « Provence, Mines d'énergies » auprès de la Fédération Française de Randonnées Pédestres (FFRP) afin d'obtenir la qualification GR® de Pays.

**Article 2 :**

Madame le Président du Conseil de Territoire ou son représentant est autorisée à signer tout document afférant à cette demande.

## NOTE D'OPPORTUNITÉ

### Itinéraire Provence, mines d'énergies – Demande d'homologation en GR de Pays®

#### **INTRODUCTION**

L'exploitation du charbon a marqué fortement l'histoire et le paysage des communes du bassin minier. Son extraction pendant près de cinq siècles a conditionné la vie de nombreuses familles de nos villes et villages.

Son empreinte est encore visible un peu partout sur ce territoire, des équipements les plus anciens aux plus récents : descenderies, puits de mines verticaux et leurs chevalements, cités minières, voie ferrée de Valdonne ou bien encore la tour d'extraction du puits Yvon Morandat transformé en un pôle de culture scientifique innovant. Cette tradition minière est aussi encore présente dans la mémoire d'une grande partie des habitants du bassin minier qui pour la plupart ont travaillé à la mine de père en fils.

Le projet « Sentier Provence, Mines d'énergies » est né, sur le territoire du Pays d'Aix-en-Provence, d'une mobilisation des Offices de Tourisme et responsables de la communication des communes de Meyreuil, Gardanne, Mimet, Gréasque, Fuveau et Trets. Par la suite, le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile s'est associé à cette initiative au travers de son Office de Tourisme Intercommunal (OTI) et de ses communes membres (Belcodène, la Destrousse, Peypin, Cadolive, Saint Savournin et La Bouilladisse). Ce projet intègre également l'action des partenaires institutionnels locaux : Conseil Départemental 13 et ses services routes et environnement ; Bouches-du-Rhône Tourisme ; le service Tourisme de la Région et le Comité départemental de la randonnée pédestre.

L'objectif de cette action est de développer de l'itinérance entre les différentes communes autour d'un thème qui les relie toutes entre elles et apporte cohérence au projet : l'histoire et l'évolution des énergies sur le bassin minier.

## 1. CONTEXTE ET POTENTIEL TOURISTIQUE :

### 1.1 LES BESOINS ET ENJEUX IDENTIFIÉS

#### Des besoins identifiés

Le projet « Sentier Provence, mines d'énergies » vise à répondre aux besoins suivants :

##### Au niveau touristique :

- Le bassin minier jouit d'un patrimoine naturel riche et diversifié qu'il est nécessaire de protéger et valoriser en direction de tous les publics.
- L'activité touristique locale a besoin que se structure une offre touristique hors saison de manière à conserver les bénéfices de cette activité tout au long de l'année. Cela doit favoriser le développement économique et la pérennité des emplois dans le secteur touristique, la préservation des espaces naturels, la valorisation du patrimoine historique et culturel et une meilleure cohésion sociale.
- Répondre à la demande des touristes, pour lesquels il est constaté une demande croissante en matière d'activité de pleine nature et de produits authentiques du terroir.  
Plus précisément, le tourisme d'itinérance est en plein essor et permet des retombées économiques intéressantes sur le territoire (environ 52 € par jour et par personne).
- Prendre en compte l'engouement des visiteurs pour la mémoire ouvrière et le passé industriel.
- Mutualiser les actions de valorisation de l'histoire de la mine déjà entreprises dans les différentes communes.

##### Au niveau local :

- Les communes du bassin minier souhaitent mettre en valeur leur histoire et l'évolution de leur passé industriel que ce soit en direction des habitants, des associations ou des écoles. Elles souhaitent aussi disposer de lieux de pédagogies, d'animations, etc...
- Les différentes associations locales de randonneurs qui souhaitent partager leur passion et faire découvrir la richesse des espaces naturels tout en mettant en avant l'idée de préservation de ces espaces et de découverte du patrimoine.

#### Les enjeux du bassin minier

Le « Sentier Provence, mines d'énergies » doit aussi contribuer aux enjeux suivants :

- L'enjeu stratégique : le développement durable  
Le projet allie l'authenticité de son patrimoine historique, industriel et humain (notamment à travers des témoignages de mineurs) aux sites naturels de ce territoire, véritables balcons de Sainte-Victoire Grand Site de France® et du massif exceptionnel de la Sainte-Baume.  
S'il s'agit de valoriser cette culture minière qui mêle fraternité, entraide et solidarité, l'enjeu est également de montrer aux visiteurs combien ce territoire est engagé, de par son histoire, son

environnement et ses projets de développement scientifiques sur les énergies ... entre fossile et graphène.

- Les enjeux économiques : la promotion des acteurs économiques locaux  
La structuration de ce territoire autour d'une offre touristique globale et multiple doit permettre aux visiteurs de rester plus longtemps sur les communes concernées. Les artisans et commerçants sont prêts à développer des offres attractives et surtout à travailler ensemble autour du projet. Il s'agit de les aider à accéder aux labellisations nationales (Qualité tourisme, vignobles & Découvertes, Gîtes de France ..... ) pour augmenter la qualité de l'accueil et l'image du bassin. Le but est de donner envie aux visiteurs de revenir et/ou de « vendre » la destination auprès de leurs proches.
- L'enjeu social : une image moderne pour tous à partager  
La fermeture des mines qui était dans les années 2000 une véritable tragédie peut enfin se raconter plus sereinement et se partager avec la population locale et les visiteurs Il s'agit aujourd'hui de valoriser une image dynamique et moderne d'un bassin tourné vers les énergies. L'ambition de ce bassin est multiple. Il s'agit aussi bien de partager une histoire, une culture spécifique avec les jeunes générations, les familles de la région et les visiteurs en recherche d'insolite et de rencontres humaines que de montrer que le territoire et ses hommes ont su rebondir et regarder vers l'avenir.

## **1.2 POTENTIEL TOURISTIQUE DU BASSIN MINIER :**

- Une situation géographique stratégique :  
Situé dans le département des Bouches-du-Rhône qui accueille chaque année près de 8 millions de touristes, le bassin minier bénéficie d'une situation géographique stratégique avec à proximité la gare Aix TGV (11,5 millions de pax), l'aéroport de Marseille Provence (8,3 millions de pax).

Il est également bien desservi par les réseaux de bus locaux et les infrastructures routières et autoroutières.

- Une offre touristique locale généraliste complète :  
On retrouve dans les communes du bassin minier, une offre touristique généraliste relativement complète qui se décline de la manière suivante :

Concernant l'offre en hébergement, on dénombre 120 hébergements touristiques de toutes catégories : chambres d'hôtes, meublés de tourisme, hôtels, résidences de tourisme et hébergements insolites.

En ce qui concerne l'offre relative à la restauration et aux produits du terroir, on compte environ 70 restaurants et une quarantaine de producteurs du terroir. Des balades autour des domaines viticoles et de l'œnotourisme sont également proposées aux visiteurs.

En matière d'animation et de culture, chaque commune et/ou offices de tourisme sont organisateurs de divers festivals et manifestations culturelles, on en compte plus de 250 : festival de jazz, salons des écrivains, festins du monde, fête de la gastronomie et du vin, festival de randonnées, projections de cinéma plein air, ...

- Un patrimoine naturel riche propice au développement de la randonnée pédestre et des activités de pleine nature :

Le bassin minier est entouré de grands sites naturels reconnus tels que la Sainte-Victoire, Grand site de France®, la Sainte-Baume, le Régagnas et la chaîne de l'Etoile sur lesquels il existe un réseau d'itinéraire de randonnées. Le développement de l'activité de randonnées sur le bassin minier pourrait, par conséquent, venir compléter et étoffer cette offre.

De plus, on retrouve sur le territoire du bassin minier l'écomusée de la forêt à Gardanne qui œuvre pour la préservation et la mise en valeur des espaces forestiers.

Enfin, un seul GR de Pays existe dans le département des Bouches-du-Rhône : le GR 2013. Le GR « Sentier Provence, mines d'énergies » serait donc le second et permettrait d'enrichir l'offre de randonnée pédestre dans le département.

- Un patrimoine minier varié à valoriser et à protéger :

Le bassin minier jouit d'un patrimoine autour de l'histoire de la mine varié qu'il est nécessaire de valoriser et de protéger.

Un élément majeur de ce patrimoine est le musée de la mine à Gréasque situé sur le site du puits Hély d'Oissel. A ce jour cette structure est vieillissante et accueille près de 3 000 visiteurs par an. La municipalité de Gréasque a toutefois l'ambition de développer ce site pour en faire un parc-musée avec l'implantation de plusieurs activités (restauration, activités de pleine nature, ...).

Il existe aussi de nombreux vestiges et témoins de l'industrie du charbon qui pourraient faire l'objet d'une réhabilitation et d'une mise en valeur (entrée de puits, cités minière, ancienne gare, quai de déchargement etc...)

En outre, il existe un patrimoine immatériel sur cette thématique sous-exploité. Il s'agit principalement d'interviews d'anciens mineurs, d'ouvrages, de documentation, et surtout d'anciens mineurs volontaires prêts à aller à la rencontre des touristes et à leur raconter l'histoire de la mine.

## 2. LE PROJET :

### 2.1 LES OBJECTIFS :

L'itinéraire «Sentier Provence, mines d'énergies » long de 120 km est un projet pertinent au regard des besoins et des enjeux locaux et de son intégration dans l'environnement touristique puisqu'il vise à :

Sur le volet économique :

- Enrichir l'offre touristique locale avec des offres attractives et innovantes
- Désaisonnaliser l'activité touristique du territoire
- Susciter des retombées économiques

Sur le volet environnemental

- La valorisation et la préservation du patrimoine naturel

**Sur le volet social :**

- La valorisation du patrimoine minier et de l'identité territoriale
- Conservation et diffusion de la mémoire collective

## **2.2 LES ACTIONS :**

La réalisation du projet « Provence, mines d'énergies » s'articule autour des actions suivantes :

- Structuration et identification de l'itinéraire :  
Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les communes, le CD13, le CDRP et Bouches-du-Rhône Tourisme.  
Le projet « Provence, mines d'énergies » utilise principalement des itinéraires inscrits au PDIPR.  
Il a d'ailleurs permis au service environnement du CD13 de réactualiser son PDIPR sur les communes traversées par le projet et ainsi d'améliorer la qualité des sentiers. Par conséquent, le balisage et l'entretien de l'itinéraire seront pris en charge par les services du CD13. Cela permet de garantir la pérennité des sentiers et leur qualité.
- Conception d'une charte graphique du projet :  
Une charte graphique identifiant le projet a été créée. Elle a pour finalité d'être utilisée sur les panneaux d'interprétation qui jalonnent l'itinéraire et sur tous les supports de communication qui seront réalisés dans le cadre du projet.



Logo du projet

- Réalisation / fabrication et implantation de panneaux d'interprétation :  
Chaque commune traversée par le sentier « Provence, mines d'énergies » aura un panneau d'interprétation. Il mettra en lumière diverses thématiques en lien avec l'exploitation du charbon dans le bassin minier de Provence.  
  
14 panneaux d'interprétation jalonnent l'itinéraire.
- Promotion et valorisation du projet :  
A terme, une série d'outils de communication et de valorisation du projet sera créée. L'offre proposée par le sentier « Provence, mines d'énergies » sera également intégrée dans les actions de promotion des différentes parties prenantes du projet.
- Coordination et suivi du projet :

Tout au long de la réalisation du projet, des réunions de coordination destinées à assurer le bon déroulement du projet et sa cohérence ont été organisées entre l'ensemble des partenaires.

Ce travail de coordination se poursuivra également autour des actions de promotion et de valorisation.

### 3. PORTAGE DU PROJET

#### 3.1 UN PORTAGE LOCAL MULTIPARTENAIRE, GAGE D'EFFICACITÉ

Le projet « Provence, mines d'énergies » est porté par les conseils de territoire du Pays d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (tous deux ex-communautés d'agglomération) qui font désormais partie de la métropole Aix-Marseille-Provence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il y a par conséquent 2 services référents :

- Pour le pays d'Aix-en-Provence, le service économie du tourisme du Conseil de Territoire du Pays d'Aix
- Pour le Pays d'Aubagne et de l'Etoile, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Pour mener à bien le travail, ils se sont entourés de divers partenaires :

- Les Offices de Tourisme locaux du Pays d'Aix-en-Provence
- Les communes traversées par l'itinéraire (élus + techniciens)
- Le service environnement du CD13 en charge du PDIPR
- Bouches-du-Rhône Tourisme
- Le CDRP 13

L'ensemble du partenariat a collaboré sur toutes les étapes de l'élaboration de l'itinéraire à sa validation, la définition de la charte graphique, la création des panneaux d'interprétation avec le choix des thématiques qui y sont développées, la promotion et valorisation du sentier..

La complémentarité des compétences de chacun permet d'assurer un travail efficace et cohérent sur les territoires concernés.

#### 3.2 MOYENS FINANCIERS

- Le porteur de projet :  
Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile et le Pays d'Aix-en-Provence ont mobilisé des budgets conséquents pour la réalisation du projet, respectivement 25 000 € et 35 000 €.
- Les communes :  
Les communes prendront en charge la pose des panneaux d'interprétation
- Les aides octroyées :

- 30 000 € du CD 13 (15 000 € pour le Pays d'Aubagne et de l'Etoile + 15 000 € pour le Pays d'Aix-en-Provence)
- 15 000 € du service tourisme de la CR PACA

## 4. LA PÉRENNISATION DU PROJET

### 4.1 LES CONDITIONS D'ENTRETIEN

La mise en place d'une gestion des sentiers et de leur entretien est une condition incontournable pour assurer la pérennité de l'itinéraire « Sentier Provence, mines d'énergies ». Dans cette perspective, le porteur de projet en collaboration avec ses partenaires ont travaillé dans ce sens et ont clairement défini les modalités d'entretien de l'itinéraire.

- Le CD 13 et le PDIPR :

L'entretien et le balisage des sentiers seront pris en charge en quasi-totalité par les services du CD 13 puisque l'itinéraire passe essentiellement sur le PDIPR.

Le projet « Sentier Provence, mines d'énergies » a été l'occasion pour le porteur de projet et le CD 13 de mutualiser leur action. En effet, lors de l'étape de l'identification et de la validation du tracé de l'itinéraire, un long travail de remise à plat du PDIPR a été réalisé en lien avec les communes parties prenantes du projet. Cela a conduit à relocaliser le PDIPR notamment pour les lieux où des problèmes de foncier, de conflits d'usage, d'intérêts ou autres avaient été recensés.

Ce travail collaboratif permet non seulement d'améliorer la qualité des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR mais également de confier l'entretien du « Sentier Provence, mines d'énergies » à un acteur compétent en la matière depuis plus d'une vingtaine d'années.

- Partenariat avec des associations locales de randonneurs :

Concernant les tronçons hors PDIPR sur lesquels l'itinéraire passe, le porteur de projet conventionnera avec une ou plusieurs associations locales de randonneurs pour leur confier les tâches d'entretien et de balisage.

Ce dispositif existe déjà pour tous les sentiers qui relèvent du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. En effet, depuis plus de 6 ans, le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a confié la surveillance de la qualité de ses sentiers, leur entretien et leur balisage à l'association GIA Garlaban, Carpiagne, Sainte-Baume.

Si les conditions d'entretien de l'itinéraire sont primordiales à la pérennité du projet « Sentier Provence, mines d'énergies », les questions de valorisation et de promotion le sont tout autant.

### 4.2 LA STRATÉGIE DE VALORISATION

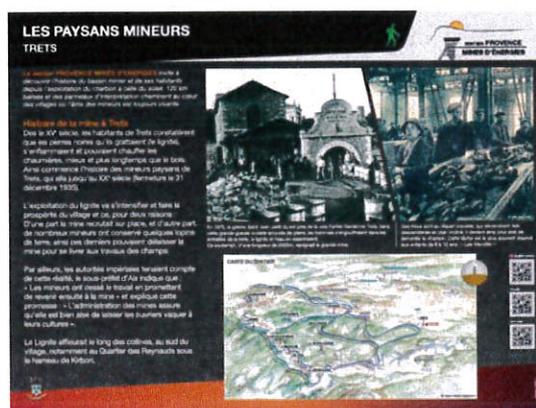
La valorisation du « Sentier Provence, mines d'énergies » est aussi une étape essentielle à la pérennité du projet.

Compte-tenu de la multiplicité des partenaires, les actions de valorisation et de promotion seront nombreuses. Elles se déclineront de la manière suivante :

- Panneaux d'interprétation :

- 14 panneaux d'interprétation jalonnent l'itinéraire. Chacun met en avant un thème liée à l'histoire de l'exploitation du charbon.

- Les thèmes abordés sont les suivants : la reconversion d'une ville minière (Gardanne), Sainte-Victoire et la formation du charbon (Gréasque), le puits d'Oissel et l'évolution des techniques (Gréasque), galeries d'exhaure (Fuveau), du charbon au solaire (Fuveau/Gardanne), lignite en Provence (Meyreuil), Mimet le paysage minier (Mimet), les paysans mineurs (Trets), l'histoire sociale du pays minier (Saint-Savournin), le démarrage de l'industrialisation (Peypin), l'exploitation artisanale du charbon (La Boulladisse), la mine en temps de guerre (La Destrousse), les mineurs immigrés (Cadolive), les origines de l'exploitation (Belcodène).



Exemples de panneaux d'interprétation

- Outils de communication et de valorisation :
  - Une documentation touristique sous forme de fiche randonnées (papier et numérique)
  - 1 topo-guide de la FFRP (papier et numérique)
  - Mise en ligne de l'itinéraire sur le site Cirkwi
- La promotion :

Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20161012-2016\_CT2\_211-  
 DE  
 Date de télétransmission : 21/10/2016  
 Date de réception préfecture : 21/10/2016

- Les Offices de Tourisme des territoires concernés par le projet assureront une promotion accrue de l'offre proposée par le « Sentier Provence, mines d'énergies » sur leurs sites web et réseaux sociaux et sur tout autre outil de communication dont ils disposent
  - Cette offre sera aussi intégrée dans la promotion qui est assurée par les Offices de Tourisme sur l'ensemble des salons touristiques auxquels ils participent.  
Dans ce domaine, l'OTI du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ainsi que l'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence qui s'occupe de la communication du territoire Pays d'Aix s'engagent à lui réserver une place privilégiée lors de leur participation annuelle au salon du randonneur de Lyon.
  - Production et vente d'objets promotionnels symboliques de la mine dans les Offices du tourisme des territoires du Pays d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.  
Ces objets serviront aussi de base à un jeu qui sera mis en place dans les Offices de Tourisme. Il s'agira d'offrir un de ces objets à tout marcheur qui prouvera qu'il a consulté au moins 3 panneaux d'interprétation dans 3 communes différentes.
- Événementiel :
- Un événementiel spécifique à l'itinéraire « Sentier Provence, mines d'énergies » est en cours de réflexion entre les partenaires notamment à l'occasion de la fête de la Sainte-Barbe (3 décembre, fête des mineurs).
  - A la finalisation du projet, une inauguration sera organisée en présence d'élus, des partenaires institutionnels, des professionnels touristiques, des acteurs de la randonnée et de la presse afin de faire connaître cette offre dès son lancement.

La promotion du « Sentier Provence, mines d'énergies » bénéficiera également du soutien important de tous les partenaires du projet et plus particulièrement de celui de Bouches-du-Rhône Tourisme, acteur touristique incontournable dans le département et compétent en matière de promotion et de développement touristique.

**CONCLUSION**

Le projet « Sentier Provence, mines d'énergies » est développé sur un territoire qui présente un réel potentiel touristique propice à l'accueil de ce type d'offre touristique.

Il vise à répondre aux enjeux et besoins identifiés localement en proposant un itinéraire de randonnée long de 120 km racontant l'histoire de la mine, son environnement, son passé et son avenir.

L'ensemble des moyens mobilisés (financiers et humains) pour la réalisation du « Sentier Provence, mines d'énergies » témoignent de la pleine implication du porteur de projet et de sa volonté à en faire une offre attractive et dynamique sur son territoire.

Enfin, les conditions de pérennisation du projet sont réunies. D'une part, la question de l'entretien et du balisage s'appuie essentiellement sur les moyens et compétences du CD13 et de son PDIPR. D'autre part, le porteur de projet a identifié un plan de promotion de l'offre conséquent avec de nombreux outils et action de communication.

**OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Demande d'homologation du sentier « Provence, Mines d'énergies » en GR de Pays**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	78
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	78
Majorité absolue	40
Pour	78
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le **19 OCT. 2016**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20161012-2016\_CT2\_211-  
DE  
Date de télétransmission : 21/10/2016  
Date de réception préfecture : 21/10/2016